

Université Paris-Dauphine
DEA111
Année 2004-2005

Intégration financière internationale et régimes monétaires

Présentation du séminaire

Jean Pisani-Ferry

+322.227.42.17

jean@pisani-ferry.net

www.pisani-ferry.net

Objectifs

Il y a trente ans, l'économie mondiale est passée des changes fixes aux changes flottants. Au cours de la période qui a suivi, elle est aussi passée d'un régime de quasi-autarcie financière à un régime de quasi-intégration financière. Extrêmement rapide, cette double transformation a d'abord affecté les économies industrielles, puis s'est étendue aux économies émergentes.

Dans un premier temps, les économistes ont mis en avant les bienfaits de l'intégration financière : efficacité microéconomique dans l'allocation de l'épargne, ouverture de choix intertemporels, assurance face aux chocs. Le débat ne portait guère que sur ses conséquences monétaires : impliquait-elle la généralisation des changes flottants ou la constitution d'unions monétaires ? Mais à partir du milieu des années quatre-vingt-dix, la succession des crises a conduit à un réexamen des fondements et des conditions de cette intégration, et un débat sur la réforme de l'architecture financière internationale s'est engagé. De nombreuses propositions ont été faites, qui portent sur les régimes de change, le rythme et les conditions de l'ouverture aux mouvements de capitaux, les mécanismes de prévention et de résolution des crises, le rôle des institutions financières internationales, etc..

Ce séminaire est consacré aux problèmes actuels de l'intégration financière internationale et à leurs interactions avec les questions monétaires. Il vise à mobiliser les acquis de la recherche sur les conditions de fonctionnement d'une économie financièrement intégrée et sur les modalités de l'organisation monétaire et financière internationale. Le choix des questions étudiées reflètera en partie l'actualité de la discussion internationale, mais le séminaire se fondera systématiquement sur des travaux de recherche théorique et appliquée.

Organisation de l'enseignement

Le séminaire s'organise en 9 séances réparties deux modules.

Trois ou quatre séances introductives de cours (3 x 1h30) :

27 octobre

- Présentation de l'enseignement.
- Présentation des articles et des sujets d'exposés
- Perspective historique et questions pour l'analyse.

10 novembre

- Coûts et bénéfices de l'intégration financière internationale

24 novembre

- Allocation des articles et sujets d'exposés
- Régimes de change et système monétaire international

8 décembre

- Séance supplémentaire éventuelle

Sept séances de présentations d'articles et exposés par les étudiants (7 x 3h) :

2 février

9 février

2 mars

9 mars

23 mars

30 mars

6 avril

Travaux des étudiants

Chaque étudiant devra :

- a) présenter un article ;
- b) faire un exposé ;
- c) rédiger un mémoire, qui peut reprendre le thème de l'exposé s'il s'agit d'un mémoire mineur ;
- d) participer activement au séminaire.

Chacun de ces volets entre dans la note finale.

Présentation d'articles

Les articles choisis sont des articles marquants d'analyse des différentes questions que pose l'union monétaire. Ils ont généralement une dimension théorique plus affirmée que les autres travaux mentionnés en référence. Certains peuvent avoir été des articles précurseurs.

L'article doit être présenté en 20 minutes à l'aide de transparents ou photocopies. Il faut :

- donner le contexte dans lequel cet article s'insère, les questions auxquelles il cherche à répondre ;
- résumer l'essentiel de l'argument et en donner le cas échéant une formalisation résumée ;
- évaluer la pertinence et la portée de l'article ;
- discuter ses applications potentielles et sa postérité.

La présentation est suivie d'une discussion à laquelle l'ensemble des étudiants sont invités à participer, et d'interventions de l'enseignant.

Tous les étudiants participant au séminaire sont supposés avoir lu l'article avant la séance.

Exposés

Les exposés portent généralement sur des questions en débat quant aux modalités et au fonctionnement de l'union monétaire. Il s'agit de faire une synthèse critique de la littérature théorique et empirique sur un point particulier. Le travail comporte généralement des éléments empiriques descriptifs (tableaux, graphiques).

Les exposés doivent être préparés et présentés dans cet esprit. Pour chacun d'entre eux devront être fournis en début de séance et distribués à l'ensemble des participants au séminaire:

- le plan ;
- en fonction des besoins les tableaux ou graphiques importants.
- les références ;

L'ensemble pourra donner lieu à transparents pour projection.

Les exposés durent 20 minutes maximum.

Ces présentations sont suivies de discussion, puis par des interventions finales de l'auteur de l'exposé et de l'enseignant.

Les étudiants sont encouragés à s'inscrire pour jouer un rôle de « discutant ». Il s'agit d'intervenir immédiatement après l'exposé et :

- de faire une analyse critique du travail présenté (forces et faiblesses du raisonnement, insuffisances théoriques ou empiriques, apports originaux, manques éventuels) ;
- d'indiquer quels sont de son point de vue les principaux thèmes à discuter.

Mémoires mineurs

Un mémoire mineur est généralement issu d'un exposé et il tient compte de la discussion à laquelle celui-ci a donné lieu. Il peut comporter des apports originaux, mais ceci n'est pas requis.

Chaque mémoire comporte :

- un résumé non technique de deux pages maximum, mettant l'accent sur les implications de politique économique de la question traitée et des résultats obtenus ;
- une présentation problématique du sujet ; on s'attachera notamment à le situer dans le cadre de l'analyse d'ensemble de l'union monétaire ;
- une synthèse de la littérature consacrée à la question ; cette synthèse devra être ordonnée, en aucun cas il ne peut s'agir d'une juxtaposition de résumés ; l'adoption d'une notation unique et l'élaboration d'un modèle permettant d'unifier la présentation des différents articles seront appréciés ;
- un ensemble de données empiriques (tableaux, graphiques, résultats d'estimations économétriques, simulations de modèles numériques) permettant de situer la question posée et/ou d'apprécier les résultats des travaux présentés ;
- systématiquement, une conclusion donnant de manière argumentée le point de l'auteur du mémoire sur la question posée et les débats de politique économique correspondants ;
- une liste de références bibliographiques.

Mémoires majeurs et projets de thèse

Un mémoire majeur est l'esquisse d'un travail de recherche. Il doit aller au delà de la synthèse et comporter un apport original, soit théorique (formalisation par exemple), soit empirique (exploitation de données).

Un projet d'étude ou de thèse est un programme pour une recherche. Il ne comporte pas de synthèse mais décrit succinctement l'état de la recherche sur un point particulier, explicite les questions auxquelles la recherche viserait à répondre, esquisse une méthodologie.

Les étudiants sont invités à fixer rapidement – avant la fin avril en tous cas – leurs intentions en ce qui concerne les mémoires majeurs et les projets de thèse, afin de permettre une interaction suffisante avec l'enseignant sur l'orientation et la méthode de ces travaux.

Note sur les travaux empiriques

Les étudiants devront s'attacher à recourir à des sources primaires (données d'organisations internationales - BCE, OCDE, FMI, BRI, etc.. ou sources nationales pour les monographies), en évitant de « citer » des sources de seconde main.

Les sites référencés sur www.pisani-ferry.net donnent accès à un grand nombre de bases de données.